

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 11 JUILLET 2022**

Le mercredi 5 juillet 2022 : convocation du Conseil municipal pour le lundi 11 juillet 2022 à 19h00 au Centre d'Animations de Rots.

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2- Délibération : choix d'une société pour l'étude de l'aménagement d'une résidence sénior et autorisation de vente du terrain

Questions diverses.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 11 juillet à 19h00, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil municipal de la Commune de Rots.

Etaient présents : M. Jacky BESNIER, M. Michel BOURGUIGNON, Mme Laetitia BLIN, Mme Aurore BRUAND, Mme Corinne BRUNETEAU-FALET, Mme Véronique DELATROETTE, M. Alain DELHOMMEAU, M. Paul DOUESNEL, Mme Stéphanie FAUTRAS, M. Thibault GAUTIER, Mme Marie HERVIEU, Mme Annie LAGARDE, Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE, Mme Marie-José LUCAS, M. Thomas PAULMIER, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, Mme Joelle SOREL et M. Gérard VARLET.

Absents excusés : Mme Coraline BARROIS, M. Ludovic BUON, M. Pascal REIGNER, M. Alain FAVRE et M. Guillaume FORTIER.

Absents non excusés : aucun.

Pouvoirs : M. Ludovic BUON à Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Alain FAVRE à Mme Brigitte SAUVALLE et M. Pascal REIGNER à M. Alain DELHOMMEAU.

1-) Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Jacky BESNIER est désigné comme secrétaire de séance.

2-) Délibération : choix d'une société pour l'étude de l'aménagement d'une résidence sénior et autorisation de vente du terrain

Les projets des sociétés « Home'Age » puis « Réalités » dont les documents de présentation ont été envoyés aux conseillers municipaux avant la réunion sont présentés par les représentants des deux sociétés à raison d'une heure de présentation et questions.

- Vote sur le principe de vendre une partie du terrain (parcelle BI 158) pour la réalisation d'une résidence sénior.

Approbaton du Conseil municipal.

Pour : 17. Abstentions : 3 (Mme Aurore BRUAND, Mme Marie-José LUCAS et M. Thomas PAULMIER). Contre : 1 (M. Paul DOUESNEL)

- Vote à bulletin secret pour le choix de la société qui réalisera les travaux.

Société Réalités : 13 voix

Société « Home'Age » : 4 voix

Bulletins nuls : 4 voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-heure et trente minutes.